

Compte rendu du CHSCT du 21/11/2018

Notre liminaire a semble-t-il touché sa cible....

Voici les réponses que nous avons obtenues :

■ concernant la charge de travail : M TRICHET - Président et AGFIP DDFIP 14 - va faire remonter le besoin de réelles simplifications qui devaient compenser les suppressions d'emplois deviennent une réalité et fasse diminuer la pression sur les épaules des agents.

Le directeur devrait lui-même communiquer en votre direction afin de rassurer sur le fait qu'il ne sera fait aucun reproche à quiconque des retards accumulés.

■ concernant le retard structurel lié aux retards du pôle enregistrement et des SPF, M TRICHET nous a assuré prendre la pleine mesure du problème et travailler à le résoudre. Son plan est de corriger le problème à sa source : pour lui, si on rétablit le délai de traitement au SPF, le délai se réduira de fait au SPF, puis dans les SIP, et dans les services de recouvrement. Le tout en précisant que cela prendrait du temps, mais justement, le temps c'est ce qui nous manque....

■ concernant les notes incessantes que nous n'avons pas le temps de lire : M TRICHET juge inacceptable que les chefs de service ne remplissent pas leur rôle !

Il va le leur rappeler et demande que les pôles métiers nous fassent parvenir des fiches synthétiques à l'appui des notes.

■ sur le problématique du déménagement de Délivrande :

◆ le retard engendré par le déménagement est inéluctable et anticipé, ne vous inquiétez pas, tout va bien se passer ;

◆ sur la problématique du téléphone : nous avons eu un échange plutôt vif, car notre directeur estime que des journées sans téléphone ne réduisent pas l'activité, mais la font plutôt augmenter dans le sens où les usagers qui ne parviennent pas à nous joindre se déplacent à l'accueil et envoient des mails. Il ne trouve pas normal que les postes extérieurs ne répondent pas au téléphone le mercredi car ceci est contraire à la note ministérielle et reporte la charge sur d'autres sites ;

◆ Une information sera passée pour la gestion de la téléphonie durant les semaines de travaux après avoir réussi à lui faire comprendre qu'il ne serait pas possible de répondre sans les outils à notre disposition....

◆ concernant les chevauchements de déménagement, le pôle Pilotage et Ressources va réétudier cela ;

◆ concernant le déménagement à proprement parler de nos armoires, la question va être réétudiée puisque le matériel est disponible ;

◆ concernant la problématique de l'accueil : notre directeur va se rapprocher de l'organisation de St Quentin qui en ce moment expérimente un « nouvel accueil »... A suivre !

Sans être exhaustifs, notre liminaire un poil « épicée » nous a permis d'obtenir des réponses à des questions que nous n'aurions pu développer durant la séance tant une organisation syndicale monopolise la parole dans une totale connivence avec la direction.

Pour conclure, une demande va être faite au Médecin de Prévention de se rendre dans les services afin d'avoir lui aussi votre ressenti et de constater lui aussi le malaise que nous voyons chaque jour dans l'ensemble des services de ce département.

Ce CHSCT était le dernier de notre mandat et l'équipe qui à œuvrer durant ces 4 dernières années à faire valoir vos droits à vous défendre du mieux qu'elle le pouvait vous remercie pour la confiance qui vous lui aviez donnée et espère que vous la lui renouvelerez pour les 4 prochaines années.